

REGROUPEMENT POUR LA PÉRENNITÉ DE L'ÎLE VERTE  
RÉSULTATS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

	2023	2022
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Cotisations	190	220
Dons Individuels	1 902	9 956
Dons Institutionnels	-	5 000
Dons Institutionnels dirigés	-	2 500
Subventions d'organismes	400	82 750
Levée de fonds	120	2 080
Autres	75	-
Vente de publication	140	136
<b>Total des produits</b>	<b>2 827</b>	<b>102 642</b>
<b>Charges</b>		
Frais de banque	35	33
Frais de poste	53	-
Services professionnels (Programme de don écologique)	107	-
Frais de déplacement et de réunion	250	-
Taxes foncières et scolaires, permis	59	-
Assurances	909	868
Dépenses d'opérations	19	205
Projet 2 - Projets de conservation	4 855	14 966
Crédit de Taxes	(489)	(203)
Intérêt payé sur emprunt	64	-
<b>Total des charges</b>	<b>5 863</b>	<b>15 869</b>
<b>Excédants (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>(3 036)</b>	<b>86 773</b>

Révisé le : 18 JUIN 2023

Date

Par: ANDRÉ MALOT + GUY LANGELIER

REGROUPEMENT POUR LA PÉRENNITÉ DE L'ÎLE VERTE  
 ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET  
 DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

	2023 Affecté \$	Non-affecté \$	2023 Total \$	2022 \$
<b>SOLDE DU DÉBUT</b>	775 750	17 674	793 424	706 651
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(3 036)	(3 036)	86 773
Virement inter-fonds	note 11 10 000	(10 000)	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>785 750</b>	<b>4 638</b>	<b>790 388</b>	<b>793 424</b>

REGROUPEMENT POUR LA PÉRENNITÉ DE L'ÎLE VERTE  
 BILAN  
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

		2023	2022
		\$	\$
<b>Actif</b>			
Actif à court terme			
Encaisse compte d'opération		4 625	17 661
Compte d'épargne		13	13
Actifs à court terme		4 638	17 674
Actifs à long terme			
Placements (juste valeur: 137 251\$ (2022- 145 436\$))	Note 2	123 000	123 000
Immobilisation (terrain Deschênes)	Note 3	75 000	75 000
Immobilisation (servitude Deschênes)	Note 4	120 000	120 000
Immobilisation (servitude Vally)	Note 5	400 000	400 000
Immobilisation (servitude Grenon)	Note 6	60 000	60 000
Immobilisation (terrain Chouinard Lapierre)	Note 7	75 000	75 000
Total Actifs à long terme		853 000	853 000
		857 638	870 674
<b>Passif</b>			
Passifs à court terme			
Emprunts		-	10 000
Passifs à long terme			
Hypothèque en faveur de CNC	Note 8	14 500	14 500
Hypothèque en faveur de la FFQ	Note 9	52 750	52 750
Total des passifs		67 250	77 250
Actifs nets			
Non affectés		4 638	17 674
Affectés	Note 1	785 750	775 750
		790 388	793 424
		857 638	870 674

Révisé le : 18 Juin 2023

Par : ANDRÉ MAKO

GUY LANGELIER

REGROUPEMENT POUR LA PÉRENNITÉ DE L'ÎLE VERTE  
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

	<u>2023</u>
	<u>\$</u>
<b>État des actifs au début de l'exercice</b>	793424
Encaisse en début de période	17 674
Effets en circulation en début de période	
Encaisse net en début de période	17 661
Épargne placement	13
Fonds de gestion en début de période	
Coût d'acquisition	123 000
Gains latents cummulés des années précédentes	22 436
Fonds de gestion (Valeur marchande en début de période)	145 336
<b>Biens immobiliers</b>	
Valeur des servitudes	580 000
Valeur des immeubles	75 000
<b>Évolution des actifs au cours d'exercice</b>	
<b>Encaisse</b>	
Excédant (insuffisance) des produits sur les charges	(3 036)
Emprunt (Remboursement) sous forme de billet à payer	(10 000)
Acquisition d'un bien immobilier de conservation	-
(Contributions au) Retrait du fonds de gestion	-
Encaisse en fin d'exercice	<u>4 625</u>
<b>Fonds de gestion</b>	
Nouvelles contributions au cours de la période	-
Gains (perte de l'année en cours) Note 10	(8 185)
Fonds de gestion €	<u>123 000</u>
<b>Biens immobiliers</b>	
Valeur des dons immobiliers reçus	
Acquisition de bien immobilier de conservation	75 000
Biens immobiliers	<u>730 000</u>
<b>État des actifs en fin d'exercice</b>	
Actifs court terme	
Encaisse	4 625
Billets à payer	-
Épargne placement	13
Total actifs court terme	4 638
Fonds de gestion VMD	123 000
Biens immobiliers (incluant les servitudes)	730 000
Hypothèque	(67 250)
Total de l'actif net	<u><u>790 388</u></u>
Variation au cours de la période	(3 036)

Révisé le : 18 JUIN 2023

Par : ANDRÉ MALO

GUY LANGELIER

**Notes explicatives des informations financières pour l'exercice terminé le 31 mars 2023**

	Actifs et passifs affectés	\$ 2023	\$ 2022
Note 1	Actifs affectés aux fonds de gestion des servitudes et titres de conservation	123 000	123 000
	Actifs immobiliers sous forme de servitude de conservation	580 000	580 000
	Actifs immobiliers sous forme de titre de conservation	150 000	150 000
	Passifs liés aux actifs	(67 250)	(77 250)
			785 750

Note 2 Les organismes de conservation doivent avoir un fonds de gestion représentant 15% de la valeur marchande des terrains et servitudes détenus, mais exceptionnellement, la Fondation Echo a exigé que le fonds de gestion pour le projet Deschênes soit de 20%. À cette fin, les subventions et dons versés par Conservation de la nature du Canada, la Fondation de la faune du Québec, la Fondation Écho, la société Duvetnor, le Regroupement et la CPICIV (au total 123 000 \$ pour les projets Deschênes, Vally, Grenon et Chouinard/Lapointe) ont été placés dans un compte de placement chez Valeurs mobilières Desjardins (Groupe Ouellet Bolduc, gestionnaires de portefeuille) avec des objectifs des croissance à moyen terme supérieur à l'IPC.

Note 3 Le Regroupement est devenu propriétaire d'un terrain dans le cadre du Programme de don écologique (PDE), par acte de donation publié le 15 octobre 2015 dans la circonscription foncière de Témiscouata, sous le numéro 21 900 075.

Note 4 Dans le cadre du PDE, le Regroupement a obtenu en faveur de son terrain (Note 3) une servitude de conservation par acte de servitude publié le 15 octobre 2015 dans la circonscription foncière de Témiscouata, sous le numéro 21 900 074. *projet Deschênes*

Note 5 Dans le cadre du PDE, le Regroupement a obtenu en faveur de son terrain (Note 3), une servitude de conservation relative au lot 5 349 758, par acte publié le 6 février 2018 dans la circonscription foncière de Témiscouata sous le numéro 23 640 260 (projet Vally).

Note 6 Dans le cadre du PDE, le Regroupement a obtenu en faveur de son terrain (Note 3), une servitude de conservation relative à la moitié est du lot 5 349 718, par acte publié le 25 juillet 2019 dans la circonscription foncière de Témiscouata sous le numéro 24 788 147 (projet Grenon).

Note 7 Le Regroupement est devenu propriétaire du lot Chouinard/Lapierre 23 septembre 2021 par acte de donation publié le 23 septembre 2021 dans la circonscription foncière de Témiscouata, sous le numéro 26 683 779

Note 8 Afin de recevoir une subvention de Conservation de la nature Canada dans le cadre du projet Deschênes (Notes 3 et 4) le Regroupement a contracté une hypothèque de 14 500 \$ en faveur de CNC, remboursable si le Regroupement ne respecte pas ses obligations écologiques. Acte publié le 18 février 2016 dans la circonscription foncière de Témiscouata sous le numéro 22 134 579

Note 9 Afin de recevoir une subvention de la Fondation de la faune du Québec dans le cadre du projet Chouinard/Lapierre (Note 7) le Regroupement a contracté une hypothèque de 52 750 \$ en faveur de la FFQ, remboursable si le Regroupement ne respecte pas ses obligations écologiques. Acte publié le 28 octobre 2021 dans la circonscription foncière de Témiscouata sous le numéro 26 771 121

Note 10 Les revenus (pertes) sur placement ne sont pas cristallisés pour l'année 2018 à 2021. Ils sont inscrits à titre indicatif dans le mouvement des actifs. Ils ne sont pas reflétés dans l'état des revenus et dépenses.

Note 11 Un montant de 10000 \$ a été transféré de l'actif net non affecté à l'actif net affecté pour remboursement d'emprunts privés.  
L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectation d'origine interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

## RÉVISION DES ÉTATS FINANCIERS

Aux administrateurs du

# Regroupement pour la pérennité de l'île Verte (RPIV)

Nous avons procédé à la révision de l'état de la situation financière du RPIV au 31 mars 2023 ainsi que la révision de l'état des résultats, de l'évolution des actifs, des flux de trésorerie, des notes complémentaires et du bilan de l'exercice clos à cette date.

Notre révision a été réalisée aux meilleures de nos connaissances à partir des documents comptables du Regroupement, des factures et documents relatifs aux activités tenues ainsi que des relevés bancaires pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023.

Elle a consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les informations qui nous ont été fournies par le trésorier de l'organisme.

Cette révision ne constitue pas un audit ni un examen professionnel.

Au cours de notre révision nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux principes comptables généralement reconnus.

**Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Québec), ce 18 juin 2023.**

Signature :



Nom : André Malo

Signature :



Nom : Guy Langelier

Réviseurs mandatés lors de l'assemblée générale annuelle du 23 juillet 2022